

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 09516  
Numéro SIREN : 442 256 145  
Nom ou dénomination : 55 RUE SAINTE-ANNE

Ce dépôt a été enregistré le 09/03/2023 sous le numéro de dépôt 27011

**55 RUE SAINTE-ANNE**  
Société par actions simplifiée à capital variable  
Capital minimum : 37.000 €  
Siège social : 15, rue de Bruxelles, 75009 Paris  
RCS Paris n° 442 256 145

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**EN DATE DU 23 DECEMBRE 2022**

---

La société **PATRIZIA Frankfurt Kapitalverwaltungsgesellschaft mbH** (anciennement dénommée TRIUVA Kapitalverwaltungsgesellschaft mbH), société de droit allemand dont le siège social est à Untermainanlage 1, 60329 Frankfurt am Main (Allemagne), immatriculée au Registre du Commerce, Section B du Tribunal d'Instance de Frankfurt am Main (Allemagne) sous le numéro HRB 91062, représentée par Heiko Süß et Richard Klein ;

(l'*Associé Unique*),

Associé Unique de la société :

**55 RUE SAINTE-ANNE**, société par actions simplifiée à capital variable, dont le siège social est situé 15, rue de Bruxelles, 75009 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 442 256 145,

(la *Société*),

1. Déclare avoir été mis en possession des documents suivants :

- Projets des décisions ;
- Lettre de démission de Monsieur Bastian Beneke ;
- Déclaration de non-condamnation de Monsieur Lorenz Milke ; et
- Statuts certifiés conformes de la Société.

2. Déclare prendre les décisions suivantes :

**PREMIERE DECISION :**

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance de la lettre de démission signée du directeur général de la Société, prend acte de la démission de Monsieur Bastian Beneke de ses fonctions de directeur général de la Société, avec effet ce jour.

L'Associé Unique décide de donner quitus entier et sans réserve à Monsieur Bastian Beneke pour l'exécution de son mandat de directeur général de la Société.

## DEUXIEME DECISION :

En conséquence de ce qui précède, l'Associé Unique, sur proposition du président de la Société, décide de nommer en qualité de nouveau directeur général de la Société, avec effet ce jour, et pour une durée indéterminée :

**Monsieur Lorenz Milke,**

né le 10 avril 1990, et

domicilié Kieler Straße 60, 22769 Hambourg (Allemagne),

Monsieur Lorenz Milke exercera son mandat social de directeur général de la Société dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

L'Associé Unique prend acte de ce que Monsieur Lorenz Milke, a déclaré accepter sa nomination en qualité de directeur général et n'être frappée d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer les fonctions de directeur général de la Société.

L'Associé Unique rappelle que le directeur général représente la Société à l'égard des tiers et décide que, durant son mandat, le directeur général aura les pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances dans l'intérêt de la Société. Le directeur général devra toutefois se conformer aux dispositions légales et statutaires, ainsi qu'à toutes limitations découlant de mesures ou dispositions internes.

## TROISIEME DECISION :

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.

Fait à Paris, le 23 décembre 2022,

En trois (3) exemplaires (un pour la Société et deux pour les formalités)



**PATRIZIA Frankfurt**  
**Kapitalverwaltungsgesellschaft mbH**

Représentée par :  
Heiko Süß et Richard Klein



**Monsieur Lorenz Milke**

*« Bon pour acceptation de  
fonctions de directeur général »*